

Division des personnels (DIPER)

Chef de division : Laurent CAPDEBOSCQ
Affaire suivie par : Violaine GUEUGNON
Tél : 05 58 05 66 66 – poste 66 607
Mél : mvtpop-diper40@ac-bordeaux.fr

5 avenue Antoine Dufau
BP 389
40 012 Mont de Marsan cedex

Mont de Marsan, le 16 novembre 2022

L'Inspecteur d'académie
Directeur académique des services
de l'Éducation nationale des Landes

à

Mesdames et Messieurs les enseignants du premier degré

s/c Mesdames les Inspectrices et Messieurs les Inspecteurs
de l'Éducation nationale

Objet : Mouvement POP des enseignants du 1^{er} degré - Rentrée scolaire 2023

Références :

- Lignes directrices de gestion ministérielles du 25/10/2021 parues au B.O. spécial n° 6 du 28/10/2021 ;
- Note de service ministérielle du 20/10/2022 parue au B.O. n° 40 du 27/10/2022.

Pièce Jointe : Vadémécum « mouvement POP ».

Le Ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports, reconduit pour la rentrée scolaire 2023, la mise en œuvre du processus de recrutement et d'affectation sur postes à profil, au niveau national, pour les enseignants du premier degré, au titre des opérations de mobilité.

Ce dispositif, appelé « mouvement POP », a pour objectif de répondre à des besoins spécifiques qui requièrent une compétence particulière ou une aptitude à exercer dans un contexte particulier et permet ainsi de pourvoir des postes à forts enjeux, par des enseignants issus du département des Landes ou d'un autre département.

Vous trouverez ci-joint un vadémécum présentant les différentes modalités de ce mouvement.

Mes services se tiennent à votre disposition pour toute question complémentaire.




Bruno BREVET